

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 13 au 19 novembre 2009 - N° 6289 - 58^{ème} année



Manifestation gratuite

fête de la SCIENCE

16 au 22 novembre 2009

en Corse

Venez découvrir les sciences et les techniques de votre région

www.fetedelascience.fr



Fête de la Science

18^{ème} édition

La prochaine édition de la Fête de la Science se déroulera du 16 novembre au 22 novembre dans toute l'île. Pendant une semaine, ce sont plus de 40 animations gratuites (expositions, débats, ateliers, visites...) qui sont prévues afin de mettre en relief tout le dynamisme de la culture scientifique en Corse. L'occasion pour les petits et les plus grands de partir à la rencontre de Galilée ou Darwin...

Satisfaire un public exigeant tout en partant à la conquête du plus grand nombre, voilà le défi que va tenter de relever une fois encore la fête de la science pendant une semaine.

La science pour tous

Pour cette dix-huitième édition, **Dominique Agostini** (Présidente du **CCSTI⁽¹⁾ A Meridiana**) et toute son équipe ont travaillé d'arche-pied pour proposer une programmation à la fois ludique et pointue : « Cette année, en Corse, 45 acteurs scientifiques, culturels, associatifs et éducatifs, notamment dans les deux villages des Sciences, à Bastia et à Ajaccio, proposent des manifestations de plus ou moins grande envergure ⁽²⁾ et invitent [le public] à partager, découvrir, questionner : portes ouvertes dans les universités, visites de laboratoires, rencontres avec des chercheurs, conférences, débats, expositions, ateliers, animations, projections de films, balades scientifiques... ». Inspirées du modèle de la **fête de la Musique**, toutes les animations labellisées « **fête de la science** » sont gratuites. La manifestation est organisée afin de permettre un partage des savoirs, de familiariser et de sensibiliser le public (et plus particulièrement le jeune public) aux enjeux des sciences et des technologies. Cette fête est aussi l'occasion d'instaurer un débat de qualité entre la science et le citoyen. Enfin, elle tente également de susciter des vocations en attirant les scolaires vers les carrières scientifiques. Rendez-vous d'envergure nationale, la fête de la science se déploie en région afin de valoriser les identités locales, mettre en valeur les techniques et les savoir-faire régionaux. De nombreux acteurs locaux prennent évidemment part à cette fête comme l'**Université Pasquale Paoli**, la **Collectivité Territoriale de Corse**, les musées, les enseignants, les chercheurs, les associations... Innovation 2009, on notera la présence de nombreux conférenciers venus

partager leur passion avec le plus grand nombre : **Patrick Tort**, Directeur de l'**Institut Charles Darwin International** ; **Jean Pierre Sivan**, astrophysicien ; **François Luro**, chargé de recherche à l'**INRA** ; **Bernard Marchant**, professeur des **Universités**.

De l'international au régional

Des chercheurs d'envergure internationale qui œuvrent pour le régional et ne manqueront pas de faire partager leur point de vue et leurs travaux sur les origines de la vie et de l'univers... Des thèmes qui seront tout particulièrement mis en lumière puisque 2009 est l'année de célébration de deux anniversaires : le 400^{ème} anniversaire des premières observations faites avec une lunette astronomique par **Galilée** ; c'est aussi le bicentenaire de la naissance de **Charles Darwin**, qui publiait, il y a 150 ans, son ouvrage sur l'origine des espèces. Pour **Dominique Agostini**, l'occasion était trop belle de mettre ces deux événements en exergue : « ces anniversaires donnent l'occasion de dialoguer sur les avancées scientifiques qui ont été réalisées, les innovations technologiques qu'elles ont induites, mais aussi sur la recherche en train de se faire, les applications qui vont en découler et les enjeux de société qui y sont associés ».

La **fête de la science** poursuit un seul but : partager les savoirs, mieux appréhender l'environnement, connaître les enjeux associés aux résultats de la recherche... et surtout transmettre aux plus jeunes la curiosité pour ce qui fera le monde de demain. Parce qu'une meilleure compréhension des enjeux de la recherche permettra à tous de contribuer aux choix individuels et collectifs de société.

⁽¹⁾ Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle.

⁽²⁾ 24 en Corse-du-sud et 22 en Haute-Corse.

Des animations dans toute l'île...

Ajaccio- Conférence «L'effet Darwin - Biologie évolutive et enjeu de civilisation»

Entretien-Conférence avec **Patrick Tort**, Directeur de l'**Institut Charles Darwin**, Lauréat de l'**Académie des Sciences**, donnera un entretien-conférence, **samedi 14 novembre 2009** à partir de 18h au **Palais des Congrès**.

Corte -Conférence «Et s'il existait d'autres Terres ailleurs»

Conférence avec l'astrophysicien **Jean-Pierre Sivan**, **vendredi 20 novembre 18h - 20h**. Médiathèque de Corte

Cervione- Visite de l'**INRA de Corse** «50 ans d'activités de recherches sur les agrumes» Une collection d'agrumes pour préserver la diversité et développer des recherches agronomiques, présentée par les acteurs de la recherche. **Dimanche 22 novembre 9h - 17h**

Lévie- Exposition «A...Musons-nous» Une semaine pour découvrir la **Préhistoire de A à Z** en compagnie des animateurs du musée de l'**Alta Rocca**. Du **16 au 20 novembre**.

Casti- Conférences et visite «Le monde marin dans l'Agiate : faune, flore, histoire et archéologie»

Série de conférence et visite sur site : les tours littorales, la fouille des épaves de la **Mortella**, les cétacés du **golfe de Saint Florent**, les herbiers de posidonies... A partir du **samedi 14 novembre**

Plus d'informations sur www.ccsti-corse.asso.fr

MODE D'EMPLOI

Toutes les manifestations labellisées « Fête de la Science » sont gratuites et accessibles à tous scolaires et/ou grand public, cependant certaines actions ne sont accessibles que sur réservations et disposent d'un nombre de places limité. Avant toute visite, nous vous conseillons de vous renseigner auprès soit de la Coordination (A Meridiana - CCSTI de Corse 04 95 61 06 81), soit directement auprès de la structure concernée.

A U S O M M A I R E

- 4** *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 **INTERVIEW**
Paul-Marie Bartoli, Maire de Propriano, Président de la Commauté de Communes du Sartonais-Valinco et Conseiller Général du canton d'Olimeto

Entre nous

Par Pierre Bartoli



Décidément, l'Eglise en Corse est traversée à intervalles réguliers de soubresauts pour le moins inquiétants, comme si la popularité de certains prêtres devenait signe d'inefficacité apostolique ! La révocation de l'abbé Polge, Curé de Corte, suscite une grande émotion et provoque des rassemblements de soutien.

A défaut de pouvoir écrire sur le fond, n'ayant pas les éléments pour le faire, je persiste à penser que la manière ou la méthode manquent de charité.

Des décisions concernant certains prêtres interviennent, jetant dans la population le doute et semant le désarroi chez beaucoup de fidèles.

Les prêtres sont des hommes publics exposés et vulnérables comme tout un chacun.

Le jour de leur ordination, ils ont contracté des engagements envers leur évêque de qui ils détiennent, en communion avec lui, leurs pouvoirs !

Ils n'en deviennent pas pour autant taillables et corvéables à merci ! S'ils ont des comptes à rendre à l'Evêque, celui-ci ne peut oublier que le peuple attend de lui une conduite claire des affaires concernant les fidèles, à travers une gestion qui tienne compte à la fois des hommes en place et des fidèles qui leur font confiance.

Corte n'est pas un cas isolé ! Et le déplacement de nombreux prêtres interpelle, tant il se produit sans préalable clair, ce qui le fait apparaître comme sanction !

J'écris ces lignes avec grande tristesse, mais avec l'espoir de voir l'Eglise en Corse s'organiser pour un nécessaire renouveau, en plaçant au cœur de ce combat, dans les mots et dans les faits, le Respect dû à chacun par l'exercice de cette charité qui rend les rapports plus humains et plus fraternels ! Même au sein et dans la gouvernance de l'Eglise. La gestion des hommes n'obéit pas aux règles de la comptabilité publique !

9 ANNONCES LÉGALES

- 16** *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

- 17** *Savoir-faire : 12^{ème} week-end gourmand autour de la châtaigne à Ortale d'Alesani*

- 18** *Emploi : ouverture d'un espace Cyber Base Emploi à Folelli*

- 19** *Rendez-vous : les 130 ans de la Société des Sciences Historiques*

- 20** *Sport : retour sur l'A.G. de la Ligue Corse d'Athlétisme du 7 novembre*

9 novembre - 11 novembre : deux dates et des symboles multiples pour la France, l'Allemagne, l'Europe et le monde. Le Mur de Berlin et sa chute, en libérant les peuples de l'Est du joug de la dictature communiste, a entraîné la fin d'un totalitarisme idéologique qui a éreinté des décennies durant des peuples et des nations, enchaînés et écrasés par les démons d'un système politique réducteur des libertés! Coïncidence de l'histoire, le 11 novembre marque l'anniversaire de la fin de la « grande guerre » qui a meurtri la France de 1914 à 1918 et préparé dans ses conclusions celle qui, de 1940 à 1944, devait embraser le monde.

L'Espoir, au bout de l'horreur, s'exprime en termes de réconciliation entre la France et l'Allemagne.

Une autre libération, avec pour trait d'union Charles De Gaulle qui, même mort, s'invite à ces anniversaires, comme le témoin de ce monde tourmenté qui semble avoir soldé ses comptes avec l'horreur et le carnage, conséquence de rêves hégémoniques et idéologiques visant à réduire l'homme à de la chair à canon !

À MÉDITER

" Le goût est le sourire de l'âme ; il y a des âmes qui ont un vilain rictus, c'est ce qui fait le mauvais goût. "

Léo Ferré

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
 REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associu di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 0309 | 88773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Affaire Murtoli

Voilà les colonnes de **Corse-Matin**, **Paul Canarelli** met les points sur les i, en parlant de son combat judiciaire contre **Anne de Carbuccia** comme d'une «question de principe». Deux jours plus tard, la propriétaire de la maison tour de **Sartène** empruntera à son tour ces colonnes pour crier haut et fort que «retrouver sa maison est une question d'honneur».

L'avenir du SCB en question

À la demande du **Collectif de supporters bastiais**, les dirigeants du **SCB** prêtent leur voix au débat organisé dans la **salle des fêtes de Petranera** (et que tous les participants jugeront constructif) abordant tous les sujets : situations économique et sportive du club, affaires, fonctionnement interne, dépôt de plainte envers supporters... Le mardi suivant, ils feront savoir que **Gilles Vaugelade**, un chef d'entreprise qui s'était manifesté par voie de presse et qu'ils auront rencontré durant le week-end, n'est pas en mesure, financièrement parlant, de reprendre le **Sporting**. Celui-ci aurait néanmoins l'intention d'aider le **SCB** en essayant d'intervenir auprès de certaines de ses connaissances personnelles pour le prêt d'un ou deux joueurs.

Mise en examen pour assassinat

L'ouvrier portugais soupçonné d'avoir tué à l'arme blanche, le lundi précédent, l'un de ses compatriotes, **Joachim Carvalho**, un électricien de 54 ans, est mis en examen pour assassinat.

Affaire du marché public d'Ajaccio

Le tribunal de grande instance d'Ajaccio exprime son refus de voir la ville récupérer les pièces saisies par huissier. 5 jours plus tard, le maire **Simon Renucci**, et son 2^e adjoint, **Charles Cervetti**, font savoir qu'ils déposent plainte contre le corbeau ayant envoyé des lettres anonymes dans le cadre de cette affaire.

JEUDI 5 NOVEMBRE

Robert Boulin : suicide ou assassinat ?

Jean-Pierre Courtel, ancien policier vivant aujourd'hui à **Ajaccio**, fait part à **Corse-Matin** de ses doutes quant à la nature du décès de **Robert Boulin**, Ministre du Travail sous **Giscard d'Estaing**, officiellement «suicidé» en 1979. Parlant de «corps escamoté» et défendant la thèse de l'assassinat, il demande, à l'instar de la famille du défunt, la réouverture du dossier.

Exaspération à gauche

La démarche **Convergence** initiée par **Simon Renucci** se réunit à **Corte** sans **Emile Zuccarelli** (mais avec **Jean**) et sans **Paul Giacobbi**. Elle sera suivie d'une autre, le dimanche d'après (avec toujours les mêmes sièges vides) sur fond d'exaspération grandissante. Entre les deux, **Dominique Bucchini** aura été officiellement présenté comme tête de liste communiste. Le mardi 10 novembre, **Emile Zuccarelli** lancera un appel à la gauche pour une nouvelle réunion le jeudi 12.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Grève à l'hôpital de Bonifacio

Le conflit se durcit avec un personnel qui, décidé à engager une grève générale de 24 heures, ne veut plus assurer que le strict nécessaire en matière de services de santé. Malgré la ratification dans la journée, par le **Préfet de région**, de l'arrêté définitif pour l'ouverture des 30 lits d'EHPAD réclamés - arrêté signé le matin même par le président du **Conseil Général de Corse du Sud**, **Jean-Jacques Panunzi** - ce conflit s'enlisera, la **CGT**, après une rencontre avec l'**ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation)**, reconnaissant des avancées mais les jugeant insuffisantes. Le personnel de la **maison de retraite de Porto Vecchio** suivra lui aussi largement le mouvement.

En correctionnelle

Jean-François Gandon, responsable syndical du **STC**, comparait devant le **Tribunal Correctionnel de Bastia** pour avoir refusé un prélèvement **ADN** (il avait participé au rassemblement organisé en soutien à des militants nationalistes interpellés dans le cadre de l'affaire de l'incendie de l'**Assemblée de Corse**). Ordonnant un supplément d'information, le **Président du Tribunal** renverra l'affaire au 5 mars 2010.

Riverains de la rue G. Peri en colère

Tandis que les riverains de la rue **Gabriel Peri** dénoncent la lenteur des travaux de consolidation destinés à sécuriser définitivement l'immeuble où se trouve l'hôtel abandonné «**L'île de Beauté**» dont le mur s'était effondré le 26 décembre dernier, la **Ville de Bastia** annonce la reprise de ces mêmes travaux d'ici un mois. Un blocage temporaire de la circulation dans ladite rue sera organisé par le collectif de riverains le lundi suivant, celui-ci réclamant une réunion des pouvoirs publics et des propriétaires du fameux hôtel, au plus vite.





INCENDIE AU STADE DE FURIANI

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Fin prématurée d'une tribune

Un incendie, apparemment d'origine criminelle, vient à bout de la tribune sud du stade **Armand Cesari** tribune justement destinée à la démolition dans le cadre de la dernière phase de réfection de l'infrastructure sportive.

AG du Collectif pour la Loi littoral

Le mouvement écolo, réuni à **Corte** et qui annonce la nomination de nouveaux porte-parole, tient toujours ses positions, continuant de dénoncer une «*urbanisation outrancière et illégale du littoral*» engagée par certaines communes.

Top départ pour le tour de Corse

Les concurrents des «*10000 virages*» se lancent dans la course qui sera remportée par **Pascal Trojani** et **Francis Mazzotti**.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Tentative d'homicide à Ajaccio

Un maçon de 55 ans d'origine portugaise est blessé par balle sur le parking de l'immeuble **Fagni**, à proximité de la route des **Sanguinaires**. Son agresseur, «*défavorablement connu des services de police*», prendra aussitôt la fuite.

De la pomme à la Méditerranée

Tandis qu'à **Tolla** les **16^{èmes} Journées de la Pomme** reçoivent leurs visiteurs, la cathédrale bastiaise **Sainte Marie** accueille, dans le cadre des **11^{èmes} Rencontres Musicales de Méditerranée**, des musiciens des conservatoires de **Milan** et **Turin** venus chanter la grand messe.

Dégâts pour le Cirque de Moscou

Son chapiteau et son matériel son et lumière ayant été endommagés par un vent soufflant à 100km heure, la troupe russe annule ses représentations à l'hippodrome de **Casatorra**.

LUNDI 9 NOVEMBRE

Révocation au sein de l'Eglise ?

On apprend que le curé de **Corte**, **Roger-Dominique Polge**, est relevé de ses fonctions curiales pour être envoyé en formation à **Paris**. L'évêque de **Corse**, **Monseigneur Brunin**, nie toute sanction à l'encontre de l'archiprêtre, parlant de «*procédure canonique et habituelle*». Un collectif de soutien au prêtre sera créé.

Grève aux CFC

A l'appel de la **CGT**, le personnel des **Chemins de Fer de la Corse** entame une grève pour protester contre le «*non respect d'un protocole d'accord signé en août et les sanctions infligées à plusieurs agents*».

MARDI 10 NOVEMBRE

Affichiste à l'affiche

Tout comme la **Cinémathèque de Corse**, le **8^{ème} Festival de Compiègne** rend hommage, via exposition et film documentaire, à **Michel Landi**, affichiste de renommée internationale, créateur, entre autres, de l'affiche de **Casa di Lume**.

Info ++

Pour les autistes

La réalisation de trois structures destinées aux autistes vient d'être validée par le comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale de la région **Corse**. Il s'agit d'un **Sessad** (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), d'un centre de ressources et d'une maison d'accueil spécialisée, défendus depuis longtemps par l'association **Espoir Autisme Corse** (dont la marraine est **Muriel Robin**), elle-même soutenue par le député **Sauveur Gandolfi-Scheit**. Le premier devrait démarrer ses activités à la rentrée 2011, le second ouvrir ses portes début 2011 et la troisième à la rentrée 2012. En tout, 50 emplois stables devraient être créés.

Les « toqués » de la table

Le restaurant porto-vecchiaise **Casademare** remporte une quatrième toque décernée par le prestigieux **Gault et Millau**, suivi de près par **La Signoria** (Calvi), le **Cala Rossa** (Porto Vecchio) et **U Palazzu** (Pigna) qui rentrent quant à eux dans le cercle très fermé des 3 toques.

Comme l'a dit Marcel Rufo

La **Maison des Adolescents du grand bassin de vie de Porto Vecchio**, projet porté par l'association **Arsea-A Stella** en partenariat avec la municipalité de **Porto Vecchio**, prend forme avec le lancement des travaux d'aménagement des locaux situés dans le quartier des 4 portes.

PAUL-MARIE BAR

Propriano, le Sartenais-Valinco et la Corse en tête et au coeur

Au pays de Colomba, sur lequel plane encore l'ombre d'un grand banditisme qu'il démonte volontiers comme un vieux cliché en l'opposant à la force d'un «véritable travail collectif», celui qui ravit en 2001 son siège à l'indéboulonnable Emile Mocchi pour gérer la destinée de la majestueuse Propriano, nous reçoit pour nous parler de l'actualité de sa commune littorale, mais aussi pour évoquer, en tant que conseiller général du canton d'Olmeto et Président de la Communauté de Communes du Sartenais-Valinco, l'avenir de nos territoires ruraux et de la Corse sur fond de réformes et d'élections annoncées.

► **Paul-Marie Bartoli, quels sont aujourd'hui les grands chantiers en cours à Propriano ?**

Ils sont au nombre de huit et concernent l'aménagement et l'extension du cimetière, la réfection de la toiture de l'église, l'aménagement d'un parking rue de l'église, la réfection des escaliers qui mènent au parvis de l'église, l'aménagement du parking de l'arrière-plage du Lido, l'aménagement du quartier historique Terra Nova (le plus ancien de la ville), l'aménagement et la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Casanova d'Arraciani, la réfection de la route de Stigna.

► **Et quels sont les projets sur le point de voir le jour ?**

Il s'agit, pour l'essentiel, de l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage qui débute au 1^{er} trimestre 2010, de l'aménagement du quartier de la plaine et de la construction d'un parking sur l'arrière-plage de Mancinu prévus pour commencer au 1^{er} octobre 2010. Entre-temps seront faits des aménagements en centre ville pour l'assainissement des eaux pluviales, aménagements qui seraient réalisés pour partie fin 2009 et courant 2010. Et puis, il y a un projet-phare intercommunal qui est celui de la station d'épuration commune à Propriano, Sartène, Viggianello et Olmeto. La première pierre sera posée en décembre 2009.

► **De quels moyens financiers dispose la commune ?**

Aujourd'hui, la situation de la commune sur son budget principal est saine et nous permet de dégager des capacités d'auto-financement importantes. Elle reste tendue, malgré tous les efforts que nous avons pu faire, sur le budget annexe du port de plaisance, le montant de la dette étant trop important en raison d'un emprunt contracté en 2000 par la précédente municipalité.

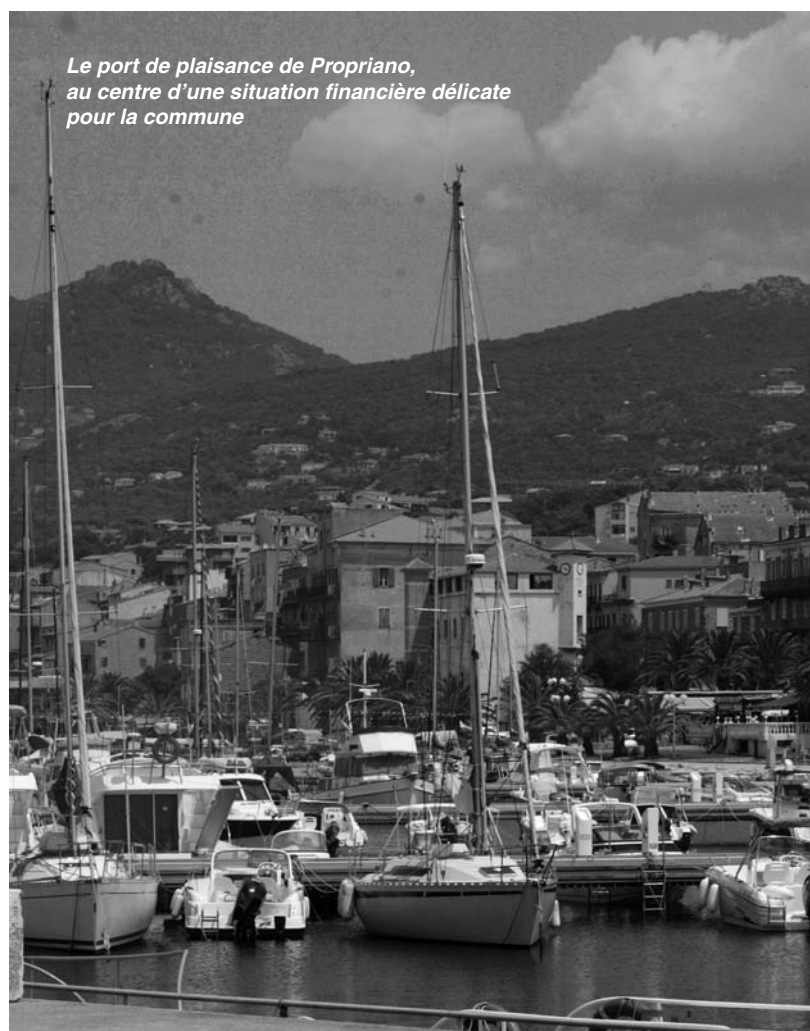
► **Vivez-vous la suppression annoncée de la taxe professionnelle (perçue depuis 2006 par la Communauté de Communes) comme une réelle menace ?**

C'est une menace très importante qui pèse sur l'équilibre budgétaire de la Communauté de Communes, et par ricochet, sur les communes comme Propriano ou Sartène qui, notamment, avaient des dotations positives, la Communauté de Communes rendant une partie de la taxe professionnelle à ces collectivités. Si un aménagement était nécessaire, car il s'agissait d'un impôt contesté, la décision d'une suppression de cette ressource me paraît scandaleuse d'autant que l'on va transférer cette charge des entreprises sur les ménages.

► **La situation géographique de Propriano en fait à la fois une cible privilégiée des promoteurs et un site particulièrement sur-**

veillé par les écologistes. Comment Propriano gère-t-elle la pression touristique ? Comment définiriez-vous aujourd'hui la philosophie de votre PLU ?

Le PLU a été adopté le 1^{er} juillet 2006 et n'a pas fait l'objet de contestations de la part des associations de défense de l'environnement. Il n'a été contesté que par un particulier et a été validé par le



Le port de plaisance de Propriano, au centre d'une situation financière délicate pour la commune

R TOLI

TERRITORIALE

« IL FAUT QUE LA GAUCHE MONTRE SA DIVERSITÉ
AU 1^{ER} TOUR TOUT EN AYANT CONSCIENCE
QU'UNE FUSION AU SECOND TOUR SE PRÉPARE. »

PAUL-MARIE BARTOLI

Tribunal Administratif. L'équilibre qui a été trouvé dans ce document d'urbanisme est de permettre à la fois un développement économique et l'accès au logement pour ceux qui n'ont pas de gros moyens, sur un territoire où la rareté fait la cherté, puisqu'il faut savoir qu'à **Propriano**, sur 1873 hectares, seuls 273 sont constructibles. Ainsi veille-t-on, lorsqu'on accorde un permis de



construire, à ce que 15 à 20% au moins des logements soient accessibles à des personnes aux revenus modestes. Parallèlement, dans le cadre du «*Passe foncier*», nous allons mettre en vente 8 parcelles de terrain communal à des prix très bas et avec des critères d'éligibilité très contraignants : résidence principale pour des personnes qui vivent ici depuis 10 ans au moins, etc. Et puis, toujours, dans ce cadre, nous espérons construire, dans les 3 ans à venir, deux petits immeubles, respectivement de 11 et 15 appartements, qui seraient également accessibles à des personnes n'ayant pas de grosses ressources. Enfin, nous allons appuyer un projet privé de logement social de 20 lots.

► **Le Rizzanese forme la plage de Propriano. Etes-vous vous-même pour ou contre la construction du barrage telle qu'elle a été lancée ?**

Nous avons toujours considéré que ce barrage serait un atout indiscutable pour la micro-région du **Sartenais-Valinco-Alta Rocca**, et au-delà, pour la **Corse**. Et nous sommes convaincus, au vu des études qui nous ont été communiquées, que le débit de la rivière ne sera en rien modifié.

► **La mise à jour récente de vestiges historiques à Quattrina et l'annonce d'un financement par le Ministère de la Culture des fouilles et travaux à effectuer sur le site ajoute une dimension supplémentaire à la commune. Comment avez-vous vécu cette découverte ?**

Nous avons accueilli cela avec beaucoup d'enthousiasme, d'autant que **Propriano** n'était pas considérée au-delà de 150 ans d'histoire, la fondation de la commune par l'**Empereur Napoléon III** datant de 1860. On s'aperçoit aujourd'hui que **Propriano** a au moins 1700 ans, si ce n'est plus. L'année prochaine, lors du 150^{ème} anniversaire de la commune, nous organiserons une conférence sur **Propriano de l'Antiquité** à nos jours.

► **Vous êtes président de la Communauté de Communes du Sartenais-Valinco, créée en 2006, qui intègre 2 cantons, 13 communes et concerne près de 9000 habitants. En 3 ans d'existence, quels ont été les bénéfices de cette nouvelle forme d'intercommunalité pour l'ensemble du territoire et pour Propriano en particulier ? Quelles orientations prend aujourd'hui la Communauté ?**

Nous avons agi dans le cadre intercommunal, sans privilégier telle ou telle commune. L'exemple le plus emblématique est notre **Office intercommunal du tourisme** qui fonctionne bien et concerne les 13 communes. C'est aussi dans cet esprit que nous allons mener à bien, grâce au concours de l'Etat et du **Conseil Général de Corse du Sud**, le projet très important de station d'épuration dont je vous ai parlé et qui concerne quand même les quatre plus grosses communes de la Communauté de Communes.

► *Vous êtes par ailleurs conseiller général du canton rural d'Olmeto que vous représentez depuis mars 1998. Sur ce territoire, vous avez donc une vision d'ensemble qui est à la fois diachronique et synchronique. Quels sont aujourd'hui, selon vous, les moyens pour arriver à une gestion et à un développement équilibré des territoires ruraux ?*

Ce ne sont pas les statuts qui font avancer les choses, mais les hommes. Si les hommes se retroussent les manches et travaillent, eh bien, il y a des résultats. C'est ce que l'on peut notamment constater depuis que nous sommes aux responsabilités, à **Propriano**. Durant la première mandature, nous avons quand même procédé à 12 M€ HT de travaux, ce qui a permis de relancer l'économie locale, celle-ci ayant donc été tirée par le haut par la commande publique. Les entreprises ont retrouvé un second souffle et les privés ont pu mener à bien leurs projets.

► *La fusion des mandats de conseiller général et de conseiller territorial vous paraît-elle adaptée ?*

La réforme proposée aujourd'hui, en l'état, n'est pas acceptable. Que le même élu siège à l'assemblée départementale et à l'assemblée régionale, oui, mais avec un mode de scrutin qui permette la représentation des minorités et la parité, ce qui est loin d'être le cas, puisqu'on aura, en **France continentale** du moins, 80% d'élus au scrutin majoritaire dans des cantons redécoupés - donc charcutés - et 20 % à la proportionnelle. Je pense que ce n'était pas l'esprit des propositions du **Comité Balladur** qui s'était bien gardé d'émettre un avis sur le mode de scrutin mais qui avait parlé de désignation dans un cadre infra-départemental. On aurait pu obtenir des arrondissements à la proportionnelle. Quoi qu'il en soit, la **Corse** n'est apparemment pas concernée pour l'instant par cette réforme. Mais peut-on rester en



Propriano, commune littorale

l'état ? Je ne pense pas que de faire une énième réforme institutionnelle soit une priorité, mais il faut rationaliser les choses. En **France continentale** et en **Corse**, il faut le faire sans précipitation et surtout en respectant les territoires et les citoyens qui peuplent ces territoires.

► *En tant que quinquagénaire, croyez-vous au renouvellement de la classe politique en Corse ? Vous paraît-il nécessaire, concevable, effectif ?*

Vous savez, je suis un peu comme était **Manuel Amoros** dans l'**Equipe de France** : on pensait que c'était un vieux parce qu'il avait commencé très jeune. J'ai 53 ans mais ne me considère pas comme un cacique de la politique insulaire et encore moins comme un dinosaure. Je pense que l'on peut espérer un renouvellement de la classe politique insulaire en respectant ce qui a été fait par nos prédécesseurs parce qu'ils n'ont pas démerité, quelle que fût la tendance. Et puis si je me trouve aux confluent de deux générations, c'est tant mieux, non pas à titre personnel, car je n'ai pas d'ego surdimensionné, mais pour servir les intérêts de ma micro-région.

► *En tant qu'élus de gauche, qu'avez-vous à dire sur la désunion de la gauche, à la veille des Territoriales ? Comment vous positionnez-vous personnellement pour cette élection ?*

La gauche était très très désunie en 2004 avec 7 listes de gauche et une liste de centre gauche qui ont concouru au 1^{er} tour. S'il y en avait 3 aujourd'hui, je serais satisfait. Nous pourrions «*ratisser large*», comme on dit, tout en offrant une certaine lisibilité politique à l'électorat insulaire. Je suis en tout cas totalement opposé à une liste unique (de toute façon, le parti communiste fait déjà, à juste titre, cavalier seul). Je suis pour une fusion de ces trois listes au second tour dans l'espoir de gagner ce scrutin car il faut une alternance à la **Corse**. La droite est aux responsabilités depuis 1984 et l'on voit dans quel état est la **Collectivité Territoriale de Corse** - c'est la **Chambre régionale des comptes** qui le dit. Par ailleurs, il ne faut pas réduire les divergences qui existent au sein de la gauche, et que je ne nie pas, à des querelles de personnes. Il y a des différences de points de vue qui peuvent être rapprochés facilement. Pour gagner ce scrutin, je le répète, il est nécessaire - d'autant que la droite montre ses limites et ses divisions elle aussi - de montrer notre diversité au premier tour tout en ayant conscience qu'une fusion au second tour se prépare, car on ne peut pas recoller les morceaux dans la nuit du dimanche au lundi.

SYNDICAP
IMMOBILIER
Avec mon Syndic,
La Gestion de ma copro,
C'est CARRÉ !
33, Rue César Campinchi - 20200 BASTIA
Tél : (33) 04 95 31 48 08



22

Maître Roger TAFANI

Notaire à Monte Haute-Corse

Suivant acte reçu par Roger Tafani, notaire à Monte, le 30 octobre 2009, enregistré au Service des Impôts de Bastia, SIE-Pôle enregistrement le 3 novembre 2009, Bordereau 2009/1165, case 1, contenant partage des biens dépendant tant de la communauté ayant existé entre Monsieur Antoniotti Pierre Louis et Mme Papini Mireille, son épouse, que de la succession dudit Monsieur Antoniotti, décédé à Castifao, le 3 juillet 1986, le notaire commis à cet effet, par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bastia le 16 décembre 2003, il a été attribué, suite à la décision du Tribunal, à Monsieur Antoniotti Serge, un fonds de commerce de commerce et distribution de tous les produits pétroliers, carburants, lubrifiants, graisses, accessoires et tous articles ou services pouvant intéresser l'automobiliste ou l'automobile, mécanique générale, dépannage ou remorquage automobile, exploité à Morosaglia, Ponte-Leccia, RN 193, dans des locaux sis au rez-de-chaussée d'un immeuble cadastré Section AB numéro 266, RN 193, Ponte-Leccia, Morosaglia, connu sous le nom de "STATION-SERVICE SHELL", pour l'exploitation duquel le défunt était immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro RCS A 322 709 791, N° de Gestion 81 A 295, et pour l'exploitation duquel Monsieur Antoniotti Serge est immatriculé le 9 septembre 1986, au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro RCS A 338 646 599, n° de Gestion 86 A 335 au Siret sous le numéro 338 646 599 000 13, code APE-NAF 505 Z, aux termes d'un acte reçu par Maître Alain Defendini, prédécesseur immédiat du notaire sousigné le 25 février 1991, enregistré à Corté, le 1er mars 1991, folio 54, bordereau 52/2, contenant location-gérance par Mme Papini Mireille, Mademoiselle Antoniotti Marie Dominique et Monsieur Antoniotti Jean-François, autres propriétaires indivisaires non exploitants au profit de Monsieur Antoniotti Serge, pour une durée de deux ans à compter du 1er décembre 1990, renouvelable ensuite par tacite reconduction, location-gérance qui a pris et s'éteint par confusion des qualités de locataire et propriétaire suite à l'attribution du fonds de commerce à M. Serge Antoniotti, aux termes du partage du 30 octobre 2009, susvisé, par une évaluation de 96.060,00 euros, jouissance divisée au 30 octobre 2009.

Pour unique insertion, le notaire.

19

SUD ASSAINISSEMENT PLUS

SARL au capital de 7622,45 euros porté à 30.000 euros
Siège : 20133 Carbuccia
RCS Ajaccio B : 345 306 815

L'associé unique en date du 09 novembre 2009 a décidé et réalisé une augmentation de capital social de 22.377,55 euros, par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 9 - Capital social :**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à la somme de Sept mille six cent vingt deux euros et quarante cinq cents (7622,45 euros). Il est divisé en 500 parts sociales de 15,24 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de Trente Mille euros (30.000 euros), il est divisé en 500 parts sociales de 60 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500, et souscrites en totalité par l'associé unique.

Pour avis, le gérant.

21

ANAMA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.002,00 euros
Siège : Village de Lama
20218 Lama
494 408 149 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 4 novembre 2009, l'assemblée générale extraordinaire, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de consultant événementiel décoration, son et lumière, activité récréative, et de loisirs et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La gérance,

24

FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de boucherie, charcuterie, volaille, sédentaire et ambulants et exploité à Vescovato 20215 Vescovato, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro Bastia 496 712 274 (67 A 227).

Par : Monsieur Orsoni Dominique, de nationalité française, né le 14 novembre 1918 à Canari (Haute-Corse), demeurant, à Lotissement "La Rangia", Torra, Vescovato, 20215 Vescovato, veuf, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro Bastia 496 712 274 (67 A 227).

A : La Société ORSONI FRERES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social à Vescovato 20215 Vescovato, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, sous le numéro Bastia 335 061 974 (86 B 43), représentée par Monsieur Orsoni Alain, cogérant, spécialement habilitée aux fins des présentes en vert d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29/06/2009.

Prendra fin à la date du 31 octobre 2009 (acte sous seing privé en date du 30/10/2009, enregistré à Bastia le 06/11/2009, B° 2009/1177, case °5). Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, par Monsieur Orsoni Dominique, demeurant à Lotissement "La Rangia", Torra, Vescovato, 20215 Vescovato, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

44

S.C.I. EXOTIC

SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 3.048.98 euros
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL
LE SNOW - AVORIAZ - 74110 MORZINE
333 087 831 RCS THONON LES BAINS

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2009, il résulte que le siège social a été transféré à compter du 01/10/2009, de MORZINE (Haute Savoie), AVORIAZ, Centre Commercial Le Snow, à FIGARI (20114), Lotissement Morelliscia, Hameau de San Gavino. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition d'immeubles bâtis en vue de leur exploitation par voie de location, l'acquisition de terrains pour y édifier des locaux commerciaux, industriels, à usage d'habitation, destinés à la location - **Durée :** 60 ans jusqu'au 04/09/2045 - **Capital :** 3 048.98 euros - **Gérance :** Melle Danielle ELICHA, demeurant à FIGARI (20114), Lotissement Morelliscia, Hameau de San Gavino - **Cession de parts :** libre entre associés, agrément dans les autres cas. La société sera désormais immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Pour avis,

25

ORSONI FRERES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Vescovato - 20215 Vescovato
Bastia : B 335 061 974

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/10/2009, enregistrée le 06/11/2009, B° 2009/1177, case n°4, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2009 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Orsoni Dominique, demeurant Lotissement "La Rangia", Lieu-dit "Torra", 20215 Vescovato, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lotissement "La Rangia", Lieu-dit "Torra", 20215 Vescovato, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : Bastia

Pour avis,

28

CESSION ELEMENTS FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date de Calvi du 6 mai 2009, enregistré à Bastia le 4 novembre 2009, bordereau 2009/1167, case n°1, la Société EURL MARIE, dont le siège est situé Route de l'Aéroport, 20260 Calvi, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 431 686 864, a cédé à la SARL SIGNORIA MARE, dont le siège est Route de Calenzana Auberge du Coucou, 20214 Calenzana, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 510 651 649, les éléments attachés au fonds de commerce de restaurant, plage, à l'enseigne "SIGNORIA MARE", moyennant le prix de 100.000 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 55.000 euros et aux éléments corporels pour 45.000 euros.

La prise de possession et l'entrée en jouissance ont été fixées au 6 mai 2009. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales au siège social de la Société SARL SIGNORIA MARE, Route de Calenzana Auberge du Coucou, 20214 Calenzana.

Pour insertion,

72

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
Siège : Résidence le Desk - Rue Paratojo
20200 Bastia
RCS Bastia n°B 662 054 188

AVIS DE PROLONGATION DE GERANCE

La convention de sous-location gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service "TOTAL Rond Point de Ponte Leccia", situé à Ponte Leccia, 20218, consentie par acte sous seing privé en date du 27 décembre 2006, par la Société TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence le Desk, Chemin de Paratojo - 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°B 662 054 188, à Monsieur Marcelli Robert, domicilié à Ponte-Leccia, Station Total Rond Point, 20218, immatriculé au RCS de Bastia sous le n°433 909 348, est prorogée pour une durée de un mois et 24 jours soit jusqu'au 31.12.2009.

29

HELIOS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000,00 euros
Ancien siège social :
Chez M. Vannucci David
Villa Vannucci - RN 193 - 20620 Biguglia
Transféré au :
455, Promenade des Anglais
Arénice - L'Arénas - 06299 Nice Cedex 3
RCS B : 453 941 601

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 novembre 2009, la collectivité des associés de la société susvisée, a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

Ainsi, à compter du 9 novembre 2009, le siège social :

- qui était à : Biguglia, 20620, Chez M. Vannucci David, Villa Vannucci, RN 193. - **est désormais à :** Nice 06299 Cedex 3, 455 Promenade des Anglais, Arénice, l'Arénas.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Nice.

La gérance,

27

ADDITIF

Additif à l'annonce N°6286, du 23/10/2009.

Les associés du GAEC DE TOZZA, en date du 29/03/2005, ont décidé de réduire le capital social à 37.502,46 euros, suite à la cession de 820 parts qui se trouvent annulées.

L'inscription modificative sera faite au RCS de Bastia.

30

LES HAUTS D'ORTALE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7800 euros
Siège : Lieu-dit Razzetta
20290 Borgo (Haute-Corse)
479 409 401 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 octobre 2009.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : bastia

Pour avis,
Le liquidateur.

61

DOLCI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1500 euros
Siège : Vico (Corse du Sud)
Centre Commercial de SAGONE
RCS Ajaccio : B 485 201 834

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 28 octobre 2009 et statuant en application de l'article 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis,
La gérance.

09

Aux termes de l' A.G.E. du 01/09/2009 la **SARL GOLFE TRAVAUX**, Siret 481 132 215 00015 .

Les associés ont décidé la CLOTURE DEFINITIVE de la dite société au 30 septembre 2008

Pour avis unique
Le Gérant

41

NATALI VOYAGES

RCS Bastia : 481 561 173

L'associée unique a décidé en date du 04.11.09, d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 7500 euros à 50.000 euros, par incorporation de réserves, elle décide de modifier l'enseigne et le nom commercial qui devient "NOUVELLES FRONTIERES", et elle décide de transférer le siège social et unique établissement de la Société du 3, Avenue Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia, au 2, Bis Rue Lucre de Casabianca, 20200 Bastia.

Les articles 3, 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

38

DEMISSION D'UN GERANT

Aux termes de l'AGE des associés en date du 31 octobre 2009, la SARL "LA PIRAMIDE", au capital social de 2000,00 euros, sise RN 197, ligne droite d'Algajola, 20256 Corbara, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 501 902 076, a procédé à la suppression du mandat de gérant de M. Christian Miquel. Reste seule et unique gérant, M. Francis Paul Allard. L'article 17 des statuts est modifié en conséquence, dont acte.

39

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION VOLONTAIRE

Les associés de la SARL MORSIGLIA DISTRIBUTION SERVICES, au capital de 84.500 euros (RCS Bastia 438 954 802), réunis en AGE le 25.01.07, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Jean-Antoine Ringtoni, de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de la liquidation à la date de ladite assemblée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

63

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que les associés de la Société "PENTA ROSSA", Société Civile Immobilière, au capital de 10.000 euros, dont le siège est à : 20233 Pietracorbara, Hameau de Ponticello, Chez Mme Laurence Marie-Viano, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°D 491 249 272, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

37

LA CASINCA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7622,45 euros

Siège : 13, Avenue Emile Sari - 20200 Bastia

384 474 318 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 8 octobre 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Véronique Franceschetti, et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Pascal Colombani, demeurant Moltifao, 20218 Moltifao, pour une durée illimitée.

L'article XII - Gérance des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Pascal Colombani a été substitué à celui de Mme Véronique Franceschetti.

La gérance,

01

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE CANALE DI VERDE

CAPTAGES DE STRAPATACCIU ET PIANELLE

2ème Parution

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2009-264-6 en date du 21 septembre 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de CANALE DI VERDE avec établissement des périmètres de protection des captages de :

- STRAPATACCIU
- PIANELLE

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de CANALE DI VERDE, pendant 31 jours, du **lundi 09 novembre au mercredi 09 décembre 2009 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celle-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Madame Monique ANGELI, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de CANALE DI VERDE - 20230 Canale di Verde

- Lundi 09 novembre 2009 de 9h à 12h
- Mercredi 09 décembre 2009 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Les copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de **CANALE DI VERDE** et au Guichet Unique de l'Eau (DDEA - Résidence Bella Vista - BP 187 - 20293 Bastia Cedex).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 21 septembre 2009
P/ Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse

L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire, Joseph MATTEI

02

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE FOCICCHIA

CAPTAGES DE QUERCETO SOPRANO et QUERCETO SOTTANO

2ème Parution

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2009-259-14 en date du 16 septembre 2009, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de FOCICCHIA, avec établissement des périmètres de protection :

- du captage de QUERCETO SOPRANO
- du captage de QUERCETO SOTTANO

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de FOCICCHIA, pendant 15 jours, du **vendredi 6 novembre au vendredi 20 novembre 2009 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celle-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Mademoiselle Lydia BELGODERE, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de FOCICCHIA - 20212 Focicchia

Vendredi 06 novembre 2009 de 14h à 17h

Vendredi 20 novembre 2009 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Les copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public à la Mairie de **FOCICCHIA**, et au Guichet Unique de l'Eau (DDEA - Résidence Bella Vista - BP 187 - 20293 Bastia Cedex).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 16 septembre 2009
P/ Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse

L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire, Joseph MATTEI

59

SARL SOLEA

Au capital de 7622,45 euros
Siège : Pinia, 20240 Ghisonaccia
RCS Bastia : 409 107 794
N° Gestion : 96 B 181

Suivant PV d'AGE du 01/10/2009, il résulte que :

- Suite à la démission de Marie Rose Fernandez née Graziani de ses fonctions de gérante le 01/10/2009, est nommé en remplacement de M. Jean Fernandez, demeurant Pinia, 20240 Ghisonaccia, à compter du 01/10/2009, pour une durée illimitée.

- L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence.

- L'objet social a été modifiée à compter du 01/10/09, il a été rajouté l'activité suivante : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leurs objets sociaux et leurs activités.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

58

LAMARTINE

Société Civile

Au capital de 1524,5 euros

Siège : Immeuble I Crocivii

Migliacciaru - BP 42

20240 Ghisonaccia

RCS Bastia : 432 702 553

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/09, l'AGE a décidé à compter de cette même date, de :

- transférer le siège social de l'Immeuble I Crocivii, Migliacciaro, 20240 Ghisonaccia ; **chez M. Patrick Laharanne, 67, rue du Clos de Ville, 94370 Sucy en Brie** ;

- nommer M. Patrick Laharanne, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de M. Joseph Bartoli, démissionnaire ;

- modifier les articles 4 et 11 des statuts en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

42

SCIAGO

SCL au capital de 1524,49 euros

Siège : Lotissement Purretta

Fium d'Oso - 20137 Porto-Vecchio

422 141 788 RCS Ajaccio

L'AGE du 24/10/2009, a décidé de transférer le siège social de la Société au Route de Pascialella, Precojo, 20137 Porto-Vecchio, à compter du 24/10/2009.

Gérance : Monsieur et Mme Marchioni, Route de Pascialella, Precojo, 20137 Porto-Vecchio.

Mention au RCS de Ajaccio.

64

AVIS DE DISSOLUTION

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que les associés de la Société "PENTA ROSSA", Société Civile Immobilière, au capital de 10.000 euros, dont le siège est à : 20233 Pietracorbara, Hameau de Ponticello, Chez Mme Laurence Marie-Viano, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°D 491 249 272, ont prononcé la dissolution de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel.

La Société VIANO SAINT LAMBERT, représentée par Monsieur Denis Viano, dont le siège est à 13420 Gemenos, 81, Impasse des Jonquilles, Quartier des Craux, a été désignée en qualité de liquidateur et le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.

REPUBLICQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
 ARRONDISSEMENT DE BASTIA
 CANTON DE BORGIO

COMMUNE DE BORGIO

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2009

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	25

Date de convocation :
21 octobre 2009

Date d'affichage :
29 octobre 2009

OBJET DE LA DELIBERATION :

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

LE MAIRE,

L'an deux mil neuf
 et le vingt huit octobre

à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BORGIO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Anne Marie ANTONIOTTI épouse NATALI, Maire.

PRESENTS : ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, FRANCHI Jean Roch, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, COSTA épouse RAO Gracieuse, OTTAVIANI Ambroise Simon, VINCIGUERRA Eugène Olivier, EXIGA épouse REGINENSI Marthe Monique, AMBROSI Chantal Jeanne, BALESTRI Jean Paul, ANTONIOTTI Dominique, DOMINICI épouse POLI Anne Françoise Paule, BERNARDI Don Pierre, LECA épouse LIPPINI Françoise.

POUVOIRS : PASQUALI Gabriel Michel Raphaël à PASQUALINI Pierre Antoine, CAPIA Antoine Marie à OTTAVIANI Ambroise Simon, BLANQUIER Martine Renée à BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, MATTEI Jean Baptiste René à ANTONIOTTI Dominique, PASQUALINI Alain à LAMBERTI Ange, GUELFUCCI Isabelle Marcelle à ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, ANTONIOTTI Anne Marie à DOMINICI épouse POLI Anne Françoise Paule, PAOLI épouse CONTE Josette à COSTA épouse RAO Gracieuse.

ABSENTS : ROGLIANO Marie Sabine, CAMPO Yannick, BALDINI Joseph, POGGIOLI épouse STEFANI Pascale.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur FRANCHI Jean Roch a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal :

L'article L.211-1 du code de l'urbanisme (C.U.) offre la possibilité aux communes dotées d'un POS ou d'un PLU approuvés, d'instituer un droit de préemption, sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser délimitées par les deux Plans d'Occupation du Sol dit Continental et du cordon lagunaire

Ce droit de préemption permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'article L.300-1 du C.U., à l'exception de ceux visant à sauvegarder ou à mettre en valeur les espaces naturels.

Ce droit peut être exercé pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation des dites actions ou opérations d'aménagement (L.210-1 du C.U.).

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire,
 Et après en avoir délibéré

DECIDE

D'INSTITUER LE DROIT DE PREEMPTION urbain sur les secteurs suivants (et tels qu'ils figurent au plan annexé à la présente) des deux P.O.S. partiels de la Commune

- zones urbaines : U
- zones à urbaniser : NA

des Plans d'Occupation du Sol partiels:

- Continental approuvé le 20 février 2002
- du Cordon Lagunaire approuvé le 7 mai 1993

DONNE DELEGATION à Madame le Maire pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption urbain conformément à l'article L.2122-22 du Code Général de Collectivités Territoriales et précise que les articles L.2122-17 et L.2122-19 sont applicables en la matière

PRECISE que le nouveau droit de préemption urbain entrera en vigueur le jour où la présente délibération sera exécutoire, c'est-à-dire aura fait l'objet d'un affichage en mairie et d'une mention dans deux journaux.

Le périmètre d'application du Droit de Préemption Urbain sera annexé au dossier de POS conformément à l'article R.123-13.4 du C.U.

Une copie de la délibération sera transmise :

- à M. le Préfet de Haute Corse,
- à M. le Directeur Départemental des services fiscaux de Haute Corse,
- à M. le Président du conseil supérieur du notariat de Haute Corse,
- à la chambre départementale des notaires de Haute Corse,
- au barreau constitué près du tribunal de grande instance de Bastia,
- au greffe du même tribunal

un registre sur lequel seront transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption ainsi que l'affectation définitive de ces biens sera ouvert en mairie et mis à la disposition du public conformément à l'article L.213-13 du C.U.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
 Siège : Résidence le Desk
 Rue Paratojo - 20200 Bastia
 RCS Bastia n°B 662 054 188

AVIS DE PROROGATION DE CONVENTION DE GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de station service "Relais du Stabiacciu", consentie par acte sous seing privé le 5 octobre 2000 et 7 février 2001, par M. Nicolai Don Jacques, domicilié Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vecchio, immatriculé au RCS Ajaccio, sous le n° 046 712 274, à la Société TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°B 662 054 188, dont le siège social est Résidence le Desk, Rue Paratojo - 20200 Bastia, est prorogée pour une durée de un an à compter du 1er novembre 2009.

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
 Siège : Résidence le Desk
 Rue Paratojo - 20200 Bastia
 RCS Bastia n°B 662 054 188

AVIS DE PROROGATION DE CONVENTION DE GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de station service "Relais du Monolithe", consentie par acte sous seing privé en date du 3 août 1999, par Mme Giamarchi Marie-Dominique, domiciliée à Algajola, RN 197, 20220, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 330 967 241, à la Société TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°B 662 054 188, dont le siège social est Résidence le Desk, Rue Paratojo - 20200 Bastia, est prorogée pour une durée de un an à compter du 1er octobre 2009 pour expirer le 30 septembre 2010, date à laquelle le contrat se poursuivra d'année en année par tacite reconduction.

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
 Siège : Résidence le Desk
 Rue Paratojo - 20200 Bastia
 RCS Bastia n°B 662 054 188

AVIS DE PROLONGATION DE GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service "Rond Point de Ponte Leccia", situé à Ponte Leccia, 20218, consentie par acte sous seing privé en date du 7 mai 2000, par Mme Pietri Angèle, domiciliée à Ponte-Leccia, Rond-Point, 20218, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 429 827 736, à TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence le Desk, Chemin de Paratojo - 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro n°B 662 054 188, est prorogée pour une durée de un mois et 24 jours soit jusqu'au 31.12.2009.

ADDITIF

Additif à la publicité du 30/10/09, le contrat de location gérance entre Le Martin Philippe, bailleur et l'EURL A FESTA, locataire gérant, a été signé par acte sous seing privé en date du 09/07/2009 et est reconductible par tacite reconduction.

FORCIOLI - CONTI VALLI - PINELLI

Avocats au Barreau de Nice - 54, rue Gioffredo - 06000 Nice
Tél : 04 93 92 67 00 - Fax : 04 93 92 67 92

Cabinet de Maître Stéphane NESAs

Avocat associé au Barreau d'Ajaccio,
Résidence Diamant I - Place de Gaulle - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 22 82 35 - Télécopie : 04 95 21 74 88

LA MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UNE MAISON D'HABITATION DE 98,38m² (Loi Carrez)
Sur deux niveaux avec garage et buanderie
Composée d'un séjour, d'une cuisine, de quatre chambres
et deux salles de bains
Sise à CUTTOLI-CORTICCHIATO (Corse du Sud)

ADJUDICATION

JEUDI 17 DECEMBRE 2009 A 8H30

Au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO
Siégeant en son prétoire sis Boulevard de l'Abbé Recco à Ajaccio

Le Ministère d'Avocat étant obligatoire pour enchérir, les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de AJACCIO.

A la requête de : LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER, Société Anonyme au capital de 132.000.000 euros, dont le siège social est sis à Paris (75001), 19, rue des Capucines. Dont le numéro d'identification est le 421 263 047 et immatriculée au RCS de Paris. Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, en exercice domicilié es-qualités audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Stéphane NESAs, du Barreau de AJACCIO, et pour Avocat plaçant François FORCIOLI-CONTI & Pierre-Paul VALLI, Avocats associés au Barreau de Nice.

Désignation : Sur le territoire de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, (Corse du Sud), Lieu-dit Canteggi, cadastré Section A n°2235 pour une contenance de 20 ares et 74 centiares, d'un immeuble non bâti, tel que cet immeuble se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, pour tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve. Et la construction y édifiée, consistant en une maison d'habitation individuelle élevée sur rez-de-chaussée de type F5, avec un garage attenant.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers, qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent, et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination.

Occupation : Les biens seraient occupés par les propriétaires et leur famille.

Mise à prix : 70.000 euros (soixante dix mille euros), outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consultation des conditions de ventes de l'ensemble immobilier : Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution (Immobilier), près le Tribunal de Grande Instance de AJACCIO, le 11 septembre 2008. Ce cahier des conditions de vente est consultable au Greffe du Juge de l'Exécution près le TGI de AJACCIO

Visite : Le vendredi 4 décembre 2009 de 11h00 à 12h00
Il est inutile de prendre rendez-vous.

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : Commune de GROSSETO PRUGNA
BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : assurances du patrimoine communal

- Lot n° 1 : Assurance des bâtiments communaux
- Lot n° 2 : Responsabilité civile et risques annexes
- Lot n° 3 : Assurance Flotte automobile et engins
- Lot n° 4 : Protection juridique des agents et élus

Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du Montant de la prime - Nature et étendue des garanties - Modalités des règlements : expertise, assistance et conseil et assistance juridique - Suivi statistique des sinistres.

Pondération des critères de jugement :

- 1 Prestations 60%
- 2 Prix 40%

Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :
Mairie annexe de Porticcio - BP 93 - 20166 PORTICCIO

Date d'envoi à la publication : 05 novembre 2009

Date limite de réception des offres : Lundi 07 décembre 2009

Renseignements : Services Techniques - Mairie annexe de Porticcio 20166 Porticcio
- Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21 - e-mail : mairie-de-porticcio@wanadoo.fr

Le maire.



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

N°DGST/DR2B/COR/LG/09.DR2B.PA.08/2009

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Routes de Haute-Corse
8, Bd Benoîte Danesi - 20411 Bastia Cedex 9
Tél : 04 95 34 86 02 - Fax : 04 95 31 29 58
- 2. Objet du marché :** Marché de travaux à passer selon la procédure adaptée (article 26-II-5 du Code des Marchés Publics), concernant les Routes Nationales 197 - 1197, afin de procéder à la réfection de parapets et d'ouvrages hydrauliques.
- 3. Lieu d'exécution :** Communes de BALAGNE
- 4. Description des prestations :** Réfection de parapets (150m), prolongation d'aqueducs (20m), têtes d'aqueduc (20u) et mur de soutènement (35m²).
- 5. Durée de validité du marché :** 12 semaines
- 6. Critères de jugement des offres :**
Prix des prestations : coefficient 0.8
Valeur technique : coefficient : 0.2
- 7. Modalités d'obtention du D.C.E :** Le DCE doit être demandé par fax ou retiré auprès de : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Routes de Haute-Corse
Subdivision Entretien - Route du Cimetière - 20250 Corte
Tél : 04 95 45 21 00 - Fax : 04 95 38 13 92
- 8. Date limite de remise des offres :**
Auprès de : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Routes de Haute-Corse
- Subdivision Entretien - Route du Cimetière - 20250 Corte
* 18 Novembre 2009
Tél : 04 95 45 21 00 - Fax : 04 95 38 13 92

République Française

Préfecture de la Haute-Corse

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE HAUTE-CORSE

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant le prélèvement et la distribution au public de l'eau du captage de BERBOGLIULA (Commune de LORETO DI CASINCA), utilisé pour l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de VENZOLASCA a été présentée par cette dernière.
Cette autorisation a été délivrée, par arrêté préfectoral n°2009-309-5 en date du 05 novembre 2009.

La commune a été autorisée à exploiter les installations et ouvrages destinés aux prélèvements de cette ressource suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.
La dérivation des eaux desdits ouvrages a été déclarée d'utilité publique et les périmètres de protection immédiate et rapprochée ont été instaurés.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.
Un exemplaire sera déposé en Mairies de VENZOLASCA et de LORETO DI CASINCA et pourra y être consulté.

En outre, pendant une durée minimale de deux mois, l'arrêté sera publié par voie d'affichage en Mairies de VENZOLASCA et de LORETO DI CASINCA en vue de l'information des tiers et des propriétaires concernés.

Fait à Bastia, le 09 novembre 2009,

P/ Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse
l'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire, Joseph MATTEI.

LE RELAIS DE BIGUGLIA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Lot Arbuçetta - Rond Point Ceppe
20620 Biguglia

Aux termes d'une délibération en date du 24 novembre 05, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Monsieur Gigon Patrick, en qualité de gérant en remplacement du gérant démissionnaire, et de modifier en conséquence l'article 16 des statuts de la manière suivante :

* Ancienne mention :

Monsieur Leoni Gilbert, demeurant, Alba Marana, 124, Allée des Genêts, 20290 Borgo, est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

* Nouvelle mention :

Monsieur Gigon Patrick, Willy, Joseph, demeurant 21, rue César Campinchi, 20200 Bastia est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée

La gérance,

DISSOLUTION

Les associés de la SARL MORSIGLIA DISTRIBUTION SERVICES, au capital de 84.500 euros (RCS Bastia 438 954 802), réunis en AGE le 25.01.07, ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à la date du 25.01.2007. Le gérant Jean-Antoine Ringioni, est nommé liquidateur amiable. La liquidation est fixée au siège social. Les comptes de clôture de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

TEL 04 95 32 89 92

CALZARELLO-ABBAZIA ET ENVIRONS : Restos du Cœur

Les habitants des villages autour de **Ghisonaccia** peuvent bénéficier de l'aide des restos du cœur. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire dans les locaux de l'ancienne école primaire de **Ghisonaccia** les lundis, mardis, jeudis de 14 heures à 16 heures 30. Un appel est lancé par ailleurs auprès de la population par les responsables. Ils recherchent en priorité des personnes sensibles aux problèmes des plus démunis, disposant d'un peu de temps libre et souhaitant s'engager pour une cause humanitaire. Les bénévoles souhaitant s'impliquer dans cette association créée par **Coluche** peuvent assister à la réunion qui se tiendra dans les locaux de **Ghisonaccia** le vendredi 13 novembre à 14 heures 30.



SANTA MARIA POGHJU : Gymnastique volontaire

On organise à la maison de temps libre de **Vanga di l'Oru** (plaine de **Santa Maria Poghju**) des cours de gymnastique volontaire. Dirigés par madame **Verdera**, cadre fédéral de la **FFEPGV**, ces cours sont l'occasion de pratiquer une discipline sportive dans la bonne humeur. Au programme : assouplissement, renforcement musculaire, rythmes africains et stretching n'auront plus de secret pour vous. Les cours auront lieu les lundis et jeudis de 19 heures à 20 heures 30, en plus des mardis et vendredis de 14 heures 30 à 16 heures.

POGGIO DI VENACO : Défilé à la Casa Giafferi

Un défilé de mode et de lingerie féminine **Charlott'** est organisé le samedi 14 novembre à 18 heures à la **Casa Agostino Giafferi**. L'entrée est fixée à 5 euros avec un buffet et une dégustation de vin de la **Cantina di Matteu**. Le défilé est prévu pour de très nombreux modèles et sera suivi d'une vente privée. Vous pouvez obtenir des renseignements en téléphonant au **04 95 46 04 33**.



LUMIO : Travaux de réhabilitation de la façade de l'église

Le maire de **Lumio** vous informe qu'en raison des travaux de rénovation de l'église du village, il a été monté un échafaudage. Le chantier est formellement interdit au public en raison des dangers encourus par les passants. En dehors des heures de travaux il est formellement interdit d'y grimper sous peine de poursuites.

EVISA : Circulation interdite

Afin de réhabiliter le réseau d'eau potable, des travaux seront entrepris sur la commune. Par mesure de sécurité, la circulation sur la route départementale 84 dans la traverse d'**Evisa** est désormais interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes jusqu'au 3 février 2010 entre 7 heures et 17 heures du lundi au vendredi et entre 7 heures et 12 heures le samedi. Des déviations pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes seront mises en place. Le **Conseil Général** remercie les usagers pour leur compréhension et les prie de l'excuser pour la gêne occasionnée.



VALLE DI CAMPULORU : Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants se fait deux fois par mois sur le territoire de la commune de **Valle di Campuloru**. La collecte est mise en place le premier lundi du mois de 8 heures à 11 heures et le troisième lundi du mois, après le 15, de 8 heures à 11 heures. Les demandes devront être adressées exclusivement au secrétariat de la mairie, au **04 95 38 11 40**, au minimum 48 heures avant le passage des agents.



CORBARA : AG de l'association

Le Ritiro

Le lundi 16 novembre à 17 heures, aura lieu l'assemblée générale de l'association **Le Ritiro**, au **couvent de Corbara**. Cette réunion sera suivie d'un repas fraternel. Des renseignements concernant l'ordre du jour et les questions qui seront évoquées peuvent être pris par téléphone au **06 82 98 10 45**.



SOLENZARA : Commission commerce décentralisé

La **CCI** vous informe qu'à l'occasion de la **Commission commerce décentralisé**, dans le cadre du bureau des associations, la chambre de commerce et d'industrie a rencontré les associations de commerçants de l'extrême-sud. Ces réunions permettent d'affiner le partenariat entre la **CCI** et les associations, mais permettent également d'initier de nouveaux projets. Renseignements à la délégation de **Porto-Vecchio**.



POGHJU MEZZANA : Préparation de la crèche vivante



A l'occasion des fêtes de **Noël**, la mairie de **Poghju Mezzane** confie son souhait d'organiser à l'oc-

casion de la **messe de Noël** une **crèche vivante**. C'est le 24 décembre à partir de 19 heures 30 en l'église **Saint Jean-Baptiste** qu'elle aura lieu. Pour mettre en place ce projet la municipalité cherche des enfants qui pourraient y prendre part. Contact : **06 64 52 19 03**.

GHISONI : Divagation d'animaux

Annnonce est faite aux éleveurs de la commune de **Ghisoni** et de la microrégion : par arrêté du 2 novembre 2009, le maire de **Ghisoni** a interdit la divagation d'animaux sur tout le territoire communal. Cette décision a été prise très récemment dans le but de préserver la récolte des châtaignes, plus particulièrement pour les personnes qui en vivent.



CERVIONI : Messe de Noël

Comme tous les ans, la messe de Noël au village sera accompagnée par les voix des enfants et par une crèche vivante. Les parents de la commune et des environs, souhaitant que leurs enfants prennent part à la célébration, dans la chorale ou dans la crèche vivante, sont priés de prendre contact avec Nathalie en téléphonant au **06 43 14 15 00**.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

12^{ème} édition de châtaigne passion

Le week-end gourmand à Ortale d'Alisgiani

Les belles manifestations gastronomiques organisées ces onze dernières années autour de la châtaigne invitent à renouveler la manifestation les 5 et 6 décembre prochains, à l'auberge de l'Alisgiani « Chez François » au village d'Ortale.



La châtaigne sera au cœur des créations culinaires de Vincent Tabarani

sibilités offertes par l'agro-alimentaire dans cette filière, un espace gourmand avec une exposition vente de produits sera organisé sur les lieux mêmes de la manifestation culinaire sous forme de marché. Cette années le petit marché gourmand sera installé autour de l'Auberge, avec un point chaud qui permettra de déguster la traditionnelle «pulenda» et son incontournable



Du goût et de la tradition avec la pulenda de l'espace gourmand

Cette année, c'est dans une structure totalement nouvelle que l'association **A Bussinca** présidée par **Danielle Bonifaci**, accueillera le public. L'occasion de mettre à l'honneur la châtaigne, au cœur d'un week-end hivernal qui comme de coutume sera celui du goût, en marge du processus de développement de la filière châtaigne.

Aujourd'hui, la filière castanéicole est reconnue à travers deux structures : le **Groupe Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons Corses** (dont l'objectif est la défense des intérêts généraux des castanéiculteurs) et le **Syndicat de défense et de promotion de l'AOC «Farine de châtaigne corse-Farina castagnina corsa»** qui a obtenu l'AOC de farine de châtaigne. Cette démarche de qualité a pour fondement l'identification du produit «farine de châtaigne» au territoire corse. En effet, nulle part ailleurs on ne connaît une telle tradition et un savoir-faire unique qui procure au produit une typicité reconnue.

Les actions de ces deux structures sont renforcées par un réseau actif d'associations et de foires dont l'objectif est la valorisation et l'utilisation de la châtaigne et de la farine de châtaigne corse. Et c'est dans ce cadre précis que s'inscrit l'association **A Bussinca** qui, avec le soutien de la **Chambre d'Agricultu-**

re, veut prouver qu'une véritable économie peut renaître.

Preuve en est, depuis plus de dix ans, l'engouement suscité par le week-end gourmand «**Châtaigne passion**» et ses tables gastronomiques sur la base de deux menus concoctés par **Vincent Tabarani** dont le savoir-faire est aujourd'hui une référence.

Pour mieux faire connaître les multiples pos-

cortège de fromages frais, «**figatelli arrustiti**», et autres châtaignes grillées.

Pour les déjeuners des samedi et dimanche, et le dîner du samedi, il est impératif de réserver en téléphonant au **04.95.39.15.29** ou au **06.07.27.94.38** (télécopie **04.95.35.94.67** - emails **danbony@wanadoo.fr** ou **mairie.ortale@wanadoo.fr**).



Danielle Bonifaci, présidente de l'association A Bussinca, prête pour la 12^{ème} édition de châtaigne passion à Ortale d'Alisgiani

Un espace Cyber-Base Emploi à Folelli

Les espaces publics «**cyber base emploi**» ont pour but d'accompagner les utilisateurs dans leurs découvertes des outils numériques.

Selon les données de l'**Observatoire des Usages Internet** dévoilées récemment par l'**institut Médiamétrie**, même si 61,9% de la population est connectée aujourd'hui à Internet, son usage n'est pas forcément optimisé. En effet, il peut être parfois difficile de réussir sa recherche d'emploi en ligne ou de mettre en forme son CV avec le traitement de texte.

C'est dans cet objectif qu'une équipe d'animation compétente est présente à **Folelli** et accueille le public en accès libre de 14h à 19h, du lundi au vendredi pour l'accompagner dans l'utilisation de l'ordinateur.

Des ateliers lui sont dédiés le mardi matin de 10h à 12h (mise en forme d'un CV ou d'une lettre de motivation) et le jeudi de 14h à 16h (utilisation d'internet dans les démarches liées à l'emploi).

Les seuls pré-requis pour bénéficier de ces ateliers sont la maîtrise de la langue française et la volonté de découvrir l'outil informatique et ses usages.

L'espace **Cyber-Base Emploi**, situé rue de l'ancienne Gare à **Folelli**, dans les locaux de l'ancienne Mairie, a été mis en place par la **Maison de l'Emploi en Milieu Rural de la Haute-Corse** en partenariat avec le **Conseil Général de la Haute-Corse**, la **Caisse Des Dépôts et Consignation**, la **Commune de Penta di Casinca** et l'**Association Familiale du Fium'Altu**.



Vous pouvez les contacter
au 04.95.36.34.39 ou sur
<http://folelli.cyber-base.org>

EN BREF

PENTA DI CASINCA

Repas des aînés de la commune

Cette année encore **Joseph Castelli**, maire et président du Centre Communal d'action sociale de **Penta di Casinca**, et les membres du conseil municipal et du **CCAS** ont le plaisir d'accueillir les aînés de la commune autour d'un déjeuner festif. La bonne humeur, la convivialité et les retrouvailles au sein d'un cadre chaleureux, seront les thèmes majeurs de cet événement. Afin que ce repas soit une réussite il est souhaité que les personnes de 70 ans et plus, résidant sur la commune et non inscrites sur les listes électorales, désireuses de se joindre à la fête, se fassent connaître auprès de **Félicie Souillard** au 04.95.38.45.92.

FOLELLI

Vide-grenier

Nous vous rappelons que le prochain vide-grenier sur le parking **Hyper U Folelli** se tiendra le dimanche 15 novembre toute la matinée. Ces vide-greniers se tiennent le premier et le troisième dimanche de chaque mois au profit de l'association "**Blés de L'espérance**". Une exception : pour décembre, uniquement le 5, le magasin ouvrant les dimanches suivants. Les petits sachets de blé seront en vente au prix de 1€. Merci aux exposants très nombreux. Bienvenue aux visiteurs. Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner au 04.95.36.37.67 et 09.62.60.59.50.

CERVIONI

On prépare la messe de Noël

Comme de coutume, la crèche vivante et les chants des enfants embelliront la messe de Noël à Cervioni. A cet effet les enfants qui souhaiteraient faire partie de cette figuration et de la chorale doivent se faire connaître auprès de Nathalie en téléphonant au 06.34.14.15.00.

VESCOVATU

Enquête publique sur le traitement des eaux pluviales

La mairie informe la population qu'une enquête publique relative à la création de fossés pluviaux sur le secteur de Campore à Arena se déroule depuis le lundi 26 octobre 2009 jusqu'au mercredi 25 novembre 2009 inclus. Aussi, le commissaire enquêteur, tiendra des permanences les vendredi 13 novembre, de 10h à 12h à la mairie annexe Arena (Bât E. 19) et mercredi 25 novembre, de 14h à 17h, salle du conseil municipal Vescovato village. Il est rappelé que le dossier d'enquête est déposé en mairie de Vescovato jusqu'au 25 novembre 2009 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels de l'ouverture de celle-ci.



26 et le 27 novembre 2009
au Conseil Général de la Haute-Corse



BASTIA

La Société des Sciences célèbre ses 130 ans



La Société des Sciences et son temps (1880-1937)

Colloque en hommage
au chanoine Letteron, son fondateur

Ouvert au public, entrée gratuite

Renseignements : <http://www.societesciencescorse.fr>



www.aircorsica.com

Les ailes de
la Méditerranée



La Ligue Corse en ordre de marche

Porto-Vecchio a accueilli dans de bonnes conditions la dernière **Assemblée Générale de la Ligue Corse d'Athlétisme**, le samedi 7 novembre 2009.

Le **Centre Culturel** offre, il est vrai, les conditions idéales pour ce genre de manifestation, alliant confort et ambiance.

Le Président, **Hervé Mela**, et l'équipe qui l'entoure ont su préparer comme il convient ce rassemblement des clubs insulaires, tous présents, en tout cas, pour ce qui concerne les clubs classés au plan national, en présence d'**André Giraud**, Vice-président de la **FFA**, qui la représentait, et de **M. Camille de Rocca-Serra**, député et Président de l'**Assemblée de Corse**. Une première saluée par **André Giraud** qui n'a pas hésité à dire qu'elle n'était pas habituelle à ce niveau de rassemblement.

C'est dire l'intérêt que suscite désormais, en **Corse**, la première des disciplines olympiques.

L'an 1 de la nouvelle équipe dirigeante se traduit dans les chiffres par une augmentation de clubs et de licences.

Ce qui, en dehors d'une saison «*électorale*», est le signe d'une relative bonne santé.

Et sur le plan des résultats et des performances, 2008-2009 s'inscrit dans le registre de l'exceptionnel, espéré comme une norme pérenne.

Les débats ont eu le mérite de n'é luder aucune question posée et, tout en étant vifs ou incisifs, sont restés dans les limites de la correction et de la passion pour l'athlétisme qui animait les intervenants.

A l'unanimité furent votés tous les rapports, bilans financiers compris.

Par contre, la lecture du **Palmarès** de la saison, si elle mérite d'être exhaustive, devrait à l'avenir éviter de donner l'impression quelques fois ressentie d'un nivellement des valeurs.

Le sport, à travers les signes attachés aux classements, se doit de ne jamais confondre l'authenticité du résultat et de la performance et, en bout de chaîne, la hiérarchie que ceux-ci établissent avec le mérite qui doit se traiter par d'autres signes. Cette remarque est à prendre non comme une critique négative mais comme une proposition à étudier pour l'avenir, afin de faire du moment de la lecture du **Palmarès annuel** le sommet de la saison pour tout l'athlétisme, des parents aux officiels, en passant par les dirigeants,



Remise de la Coupe du Meilleur Club de Corse à l'A.J.Bastia...

les éducateurs, les partenaires, les collectivités locales.

Le cadre du **Centre Culturel de Porto-Vecchio** - ville où la **Ligue** possède désormais ses bureaux et son siège social - présente

tous les avantages requis pour une journée où l'athlétisme se rassemble pour l'examen de la saison écoulée et la préparation des suivantes !

Dimanche 15 Novembre Cross de l'A.S.P.V.A

Les Dunes, Port de Commerce (SNCM) à Porto-Vecchio

10h.00	Ouverture du secrétariat		
11h.15	Espoirs - Seniors - Vétérans Femmes	3985 mètres	1PB + 1MB
11h.45	Cadets	4520 mètres	1PB + 1GB
12h.15	Benjamines	1640 mètres	1PB
12h.30	Juniors garçons	5225 mètres	1MB + 1GB
12h.50	Minimes Filles - Benjamins	2345 mètres	1MB
	Courses des parents	2345 mètres	1MB
13h.20	Minimes Garçons - Cadettes - Juniors F.	2880 mètres	1GB
13h.50	Babies filles et garçons	2003 et après	6'
			Mini Boucle
14h.00	Poussins	1999-2000	1550 mètres
	Pousines		1550 mètres
			Mini Boucle
14h.25	Ecole d'athlé filles garçons	2001-2002	10'
14h.45	Espoirs, Seniors, Vétérans Hommes	8640 mètres	3 GB

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 1. **Cœur** : Ceux qui vous jugent sur vos apparences se trompent. Votre valeur est en vous, et vous le savez. **Affaires** : Une personne importante va croiser votre chemin. A vous d'essayer d'en tirer le meilleur parti. **Santé** : Il faut équilibrer votre alimentation.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous faites grise mine ces derniers temps. Ce n'est pas la meilleure façon de rencontrer quelqu'un. **Affaires** : Du retard et encore du retard. Réagissez, sinon vous risquez de perdre beaucoup de vos clients. **Santé** : Une nervosité importante.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 2. **Cœur** : Votre sensibilité pourrait vous jouer de mauvais tours. Certains auraient tendance à vouloir profiter de vous. **Affaires** : On vous demandera conseil. Réfléchissez bien avant de donner une réponse qui vous engage. **Santé** : Couvrez-vous pour sortir.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous aimeriez renouer des relations avec une personne de votre passé. Est-ce vraiment une bonne idée ? **Affaires** : Certaines personnes en demandent trop. C'est à vous de fixer les limites à ne pas dépasser. **Santé** : Vous avez besoin de détente.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vos relations de couple sont un peu tendues. Le dialogue semble de rigueur pour éviter la naissance d'un conflit. **Affaires** : Du neuf dans votre service. On parle de réorganisation, et d'arrivée de nouveaux collègues. **Santé** : Tout va vraiment bien.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous hésitez à déclarer votre amour. Si vous attendez trop longtemps, vous risquez de passer à côté de l'occasion. **Affaires** : Rien ne sert de courir, il faut partir à point. Vous en faites maintenant la triste expérience. **Santé** : Manque de sommeil.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Montrez un peu plus d'entrain dans vos relations. Certains pourraient vous qualifier de rabat-joie. **Affaires** : Votre côte est en hausse auprès de vos supérieurs. Les efforts consentis vont finir par payer. **Santé** : Aucun souci à vous faire.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 8. **Cœur** : Vous errez comme une âme en peine. Il est temps de chercher à remonter la pente et de voir du monde. **Affaires** : Un de vos collègues a des ennuis temporaires. Il pourrait vous demander une aide passagère. **Santé** : Un risque de légers maux de tête.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Qui est cette personne qui hante vos pensées ? Vous n'arrivez pas à renouer contact suffisamment vite à votre goût. **Affaires** : Des hauts et des bas dans votre activité. Il faudrait analyser la situation. **Santé** : Vous êtes en forme.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

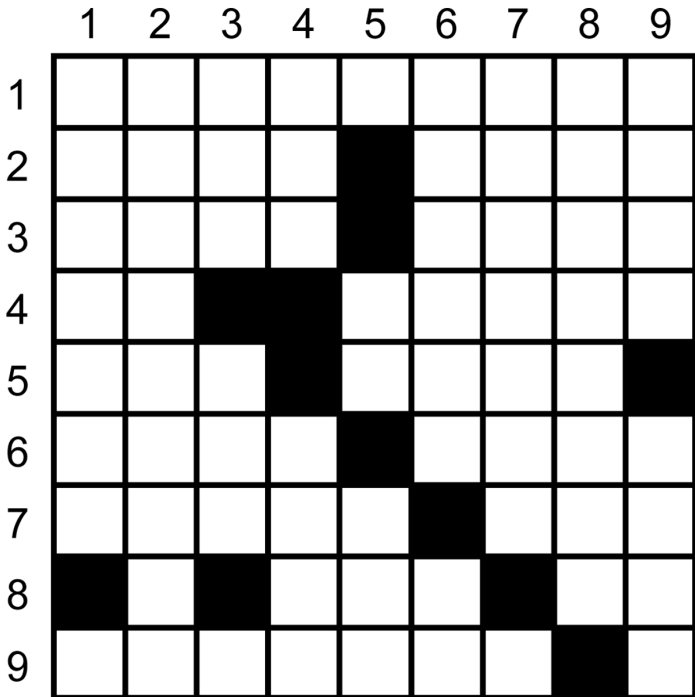
Chiffre : 5. **Cœur** : Des petites disputes, sans importance, se répètent. Pourquoi ne pas en discuter franchement pour y mettre un terme. **Affaires** : Il faut du sérieux avant tout. Sans cela, la situation se dégradera rapidement. **Santé** : Faites un peu de sport.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 1. **Cœur** : Vous vous sentez bien au sein de votre famille. Vos proches vous apportent confiance et sérénité. **Affaires** : Beaucoup de questions attendent des réponses. Vos supérieurs espèrent que vous serez en mesure de les donner. **Santé** : Prudence en rue.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous êtes inquiet pour une personne qui vous est chère. Ne vous tracassez pas trop, elle ne va pas trop mal. **Affaires** : Un surcroît important de travail. Vous êtes prêt à y faire face grâce à votre organisation. **Santé** : Vous manquez de sommeil.

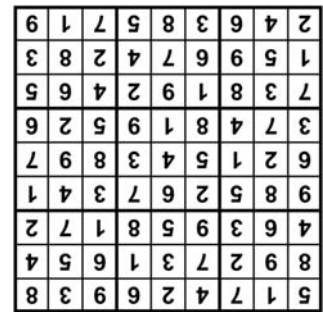
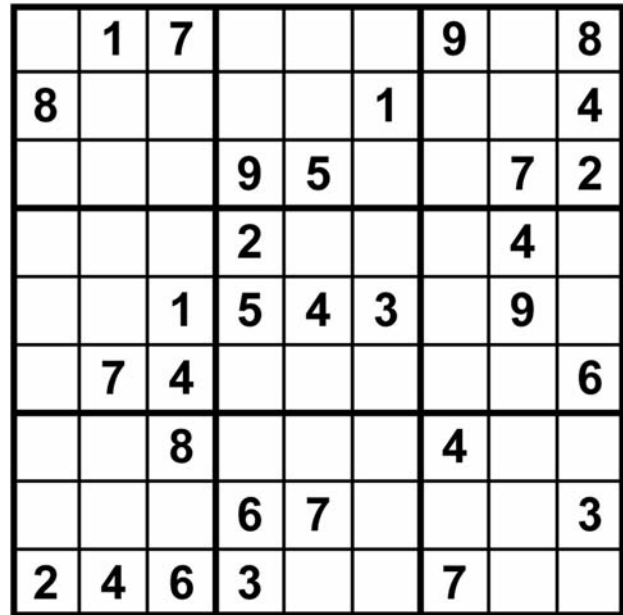


Horizontalement

1. N'a pas toujours les pieds sur terre.
2. Animaux domestiques. – Prêtre.
3. Retirée. – Homme d'état yougoslave.
4. Démonstratif. – Qualifie un pont de château-fort.
5. Appel. – Prénom masculin.
6. Naturaliste anglais. – Sous-sol renversé.
7. Relatif au nez. – Trois directions.
8. Particule. – Familier.
9. Réduits à manger de la bouillie.

Verticalement

1. Fils de Priam et d'Hécube.
2. Canton de la Suisse.
3. Issue. – Fin de participe.
4. Diastase. – Petit.
5. Article. – Gain suite à un tirage.
6. Maladie jaune. – Négation.
7. Cri de sentinelle (deux mots).
8. Se dit d'un produit qui irrite.
9. Risquée de façon bouleversée. – Espace derrière une maison.



A Settimana

47^{ème} semaine de l'année

du 13 au 19 novembre 2009

Les fêtes : le 13, Brice - le 14, Sidoine - le 15, Albert - le 16, Marguerite - le 17, Elisabeth - le 18, Aude - le 19, Tanguy.

47^{esima} settimana di l'annu

da u 13 a u 17 novembre

E feste : u 13, Briziu. Diegu - u 14, Stefanu di Fiumorbu - u 15, Alibertu - u 16, Margarita di Scozia - u 17, Lisabetta d'Ungheria - u 18, Fredianu. Patroculu - u 19, Edimundu.

L'info insolite

Où en est la Chine ?

D'après des analystes, dans le courant de l'an prochain ou au plus tard en 2011, la **Chine** devrait détrôner le **Japon** comme deuxième économie mondiale. De la sorte, elle renforcerait la puissance du régime à l'intérieur du pays et son influence à l'extérieur. Un exploit pour la **Chine** qui s'est lancée dans les réformes il y a à peine trente ans.

Une pollution insidieuse

S'il est connu que les teneurs moyennes de dioxyde d'azote (polluant émis par les pots d'échappement des véhicules) sont particulièrement nocives pour nos poumons, le seuil maximal de 3%, fixé par l'**OMS** (organisation mondiale de la santé), est largement dépassé dans l'habitable de nos voitures lorsque la circulation est dense sur les grands axes routiers. D'autre part, dans les tunnels, « on peut trouver des niveaux de pollution jusqu'à cinq fois supérieurs à ceux rencontrés sur les routes », indique un expert d'**Airparif** (l'association qui mesure la qualité de l'air en **Île-de-France**). De même, derrière un camion, le taux de pollution peut être multiplié par quatre.

Seule l'audience compte !

Alors que son émission «**Vu du ciel**» a fait un tabac, **Yann Arthus Bertrand** s'en prend, dans les colonnes de «**Télé 7 jours**», aux dirigeants de **France Télévision**. «*Ce qui me met en colère, c'est la façon dont on conçoit les choses à la télé. C'est l'audience qui fait la qualité d'un programme (...). On ne m'appelle que si le score est bon pour me dire : «on a fait un bon score». Je n'ai jamais eu un commentaire sur le*

contenu ou la qualité du programme... ». On s'en serait douté !

Les paradis pour retraités

Suite à une enquête réalisée par le magazine américain **Forbes** classant les «*dix meilleurs paradis pour la retraite*», l'**Autriche** arrive à la première place, devant la **Thaïlande** et l'**Italie**. La **France** se classe septième, derrière le **Panama**, l'**Irlande** et l'**Australie** et devant la **Malaisie**, l'**Espagne** et le **Canada**.

Problème inquiétant pour les pays pauvres

Pour financer des dépenses cruciales menacées telles la santé, l'éducation, la protection sociale et les infrastructures, il manque, selon la **Banque mondiale**, 11,6 milliards de dollars aux pays pauvres.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 14 novembre 2001**, au **Caire**, 23 des 52 Egyptiens détenus pour homosexualité étaient condamnés à des peines allant jusqu'à 5 ans de prison.

► **Le 15 novembre 2003**, à **Saint-Nazaire**, la passerelle permettant à des visiteurs d'accéder au chantier du **Queen Mary 2** s'effondrait sous le poids de plus de 40 personnes. On dénombrait 15 morts et une trentaine de blessés dont 6 gravement.

► **Le 16 novembre 1993**, de **Porto-Rico**, on apprenait que les électeurs avaient refusé que l'**île des Caraïbes** devienne le 51^e **Etat des Etats-Unis**.

► **Le 19 novembre 1993**, à **Versailles**, le **Congrès** votait la révision constitutionnelle sur le droit d'asile.

VAGABONDAGE

Les **Rencontres Musicales de Méditerranée** qui se sont déroulées du 7 au 15 novembre ont – c'est presque un pléonasme – obtenu un grand succès. On ne dira jamais assez l'impact qu'elles ont et la vitrine qu'elles sont pour notre île. Et leur décentralisation en est une preuve flagrante : **Bonifacio, Corte, Cervione, Luri, Pianottoli-Caldarello, Pigna, Poggio-Mezzana, Porto-Vecchio**, s'ajoutent à **Bastia** et **Ajaccio**.

On apprend des choses en recevant nos amis méditerranéens. C'est ainsi qu'en allant écouter le **Conservatoire National de musique «Giuseppe Verdi» de Milan**, on peut lire «*Crée par Napoléon 1^{er} en 1808*». Hé oui, l'**Ajaccien** ne faisait pas que des guerres ! Le **code civil**, le concordat et cent autres institutions en sont la preuve.

Connaissez-vous la **Grèce** ? C'est un pays que j'adore. Quelques séjours m'ont fait apprécier **Delos, Santorin, Paros** et surtout **Mykonos** où j'ai participé à un **vendredi saint** qui m'a étrangement rappelé **Sartène** : même ferveur, mêmes chants !

La **Grèce** est représentée aux **Musicales** par **Haris Alexiou** qui a même enregistré un duo avec «*I Muvrini*».

Un peu d'humour : savez-vous pourquoi les chiens aiment aller en **Grèce** ? Parce que tous les noms se terminent par «*os*»...

Mais revenons à ces **Musicales** dont l'affiche a été plus qu'appréciée par les organisateurs - **Guy Dongradi** en tête - et le public.

Son auteur, le peintre bastiais **Guillemette Mazenc**, n'a pu assister à sa présentation officielle pour cause d'exposition.

Celle-ci présentait des œuvres à «**Art en Capital**», au grand **Palais d'exposition** bien sûr. A partir du 10 décembre 2009, la toile intitulée «*Pupitres*» - celle qui a servi à confectionner l'affiche des **Musicales** - sera exposée au **Carrousel du Louvre** dans le cadre du **Salon des Beaux Arts**, dont **Guillemette Mazenc** est sociétaire.

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €

6 MOIS : 32 €

Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

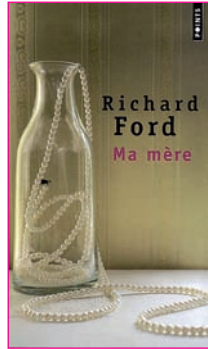
E-mail : redaction@informateurcorse.com



PAR MARIUS MURACCIOLI

AIMER...

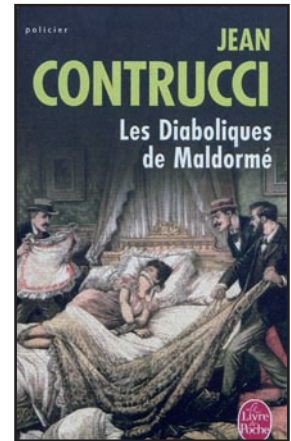
Il est dans ces quelques lignes question d'amour et de ses dégâts collatéraux, à travers quelques titres sur l'amour que l'on porte à une femme parmi lesquels «**Adolphe**» de Benjamin Constant incarnant le roman d'amour dans sa suprême perfection. Sur l'amour que l'on éprouve pour un ami dans «**Enterrement de vie de garçon**», un très joli livre où Christian Authier enterre sa vie de garçon en même temps que celle d'un ami emporté par la maladie. Sur l'amour que l'on porte en soi-même pour sa mère. Dans «**Ma mère**»



Richard Ford écrit : «*J'ai aimé ma mère comme un enfant heureux, sans la moindre arrière-pensée, sans le moindre doute...*» Son père meurt quand il a seize ans. Entre sa mère et lui, il y a seulement un amour pudique. Extrait : «*Ainsi, à la fin de cette année-là, dans les derniers jours de septembre 1962, après plusieurs jours passés à visiter la ville et à nous promener, à manger ensemble dans des motels jusqu'à ne plus rien avoir à nous dire, je montai sur un banc d'arrêt de bus à côté de la voie ferrée, là, près de l'ancienne gare Grand Trunk Western de Lansing, et je levai les bras dans l'air froid et vif tandis que le train partait pour Chicago. Et je la vis, son visage blême en retrait derrière la vitre teintée, une paume collée contre le verre pour que je la voie bien. Elle pleurait. Au revoir, disait-elle. J'agitai un bras dans l'air froid en disant : «Au revoir. Je t'aime», et je regardai le train disparaître à travers le dédale en briques de cette ville industrielle. A cet instant, me semble-t-il, ma vie a réellement commencé et tout ce qui me restait de mon enfance s'est achevé.*» C'est en livre de Poche : «**Ma mère**», de Richard Ford.

PANIQUE DANS L'ANSE DE MALDORMÉ

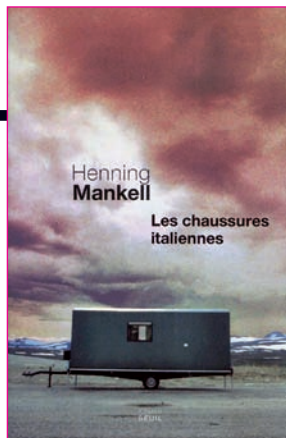
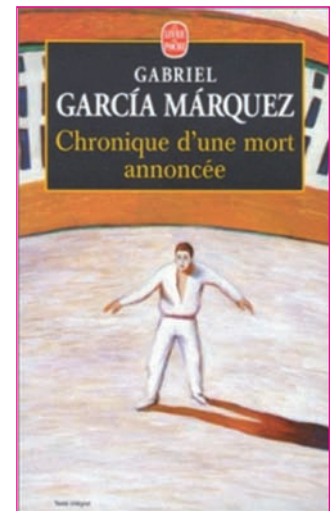
Durant l'été 1906, c'est la panique dans l'anse de Maldormé, quartier de Malmousque à Marseille. Le notaire, Théophile Deshôtel, vient d'être retrouvé pendu à l'espagnolette de sa chambre. Suicide ou crime ? C'est la question que se posent Raoul Signoret, à la recherche d'informations pour le «**Petit Provençal**» et son oncle Eugène Baruteau, chef de la police. A lire : le roman policier de Jean Contrucci, «**Les Diaboliques de Maldormé**».



Des bruits couraient sur la vie dissolue du notaire, sa bonne, Mariette, a disparu, et tout semble accuser la gouvernante Liselotte Ullman... Un nouveau mystère de Marseille qui en compte plusieurs, sous la plume de Jean Contrucci comme «**L'Enigme de la Blancarde**», «**Le faute de l'abbé Richaud**» ou «**Double crime dans la rue Bleue**».

Une mort annoncée

Gabriel Garcia Marquez a lui aussi son biographe anglais, Gerald Martin, à qui il fallu 17 ans d'enquête et trois cents entretiens pour parvenir à cerner le grand écrivain colombien prix Nobel de littérature, auteur de «**Cent ans de solitude**» et «**L'automne du patriarche**». Garcia Marquez c'est aussi, parmi d'autres romans traduits dans de nombreuses langues, «**Chronique d'une mort annoncée**». La trame : les frères Vicario ont annoncé leur intention meurtrière à tous ceux qu'ils ont rencontrés, à l'exception de Santiago Nasar. Et pourtant ce dernier sera poignardé devant sa porte : «*Le jour où il allait être abattu, Santiago Nasar s'était levé à cinq heures et demie du matin pour attendre le bateau sur lequel l'évêque arrivait... Il n'avait pas discerné le présage. Il avait dormi peu et mal, sans se déshabiller et il s'était réveillé la tête lourde... Il expliqua cela par les ravages naturels de la noce effrénée qu'il avait faite la veille, jusqu'au petit matin. Les gens qu'il rencontra ce jour-là, lorsqu'il sortit de sa maison avant qu'il ne fût éventré comme un cochon une heure plus tard, le trouvèrent légèrement somnolent et de bonne humeur. Il dit à chacun, sans y attacher d'importance, que c'était une très belle journée. Nul ne pouvait affirmer s'il faisait alors allusion à l'état du ciel.*». Pourquoi ce crime, et pourquoi n'a-t-il pu être évité ? Il faut lire «**Chronique d'une morte annoncée**».



LES CHAUSSURES ITALIENNES

Pourquoi ce titre : «**Les chaussures italiennes**» ? C'est la question que l'on se pose au fil de la lecture du livre, l'un des plus beaux romans étrangers de la rentrée, signé Henning Mankell qui nous conte la vie recluse de Fredrik Welin, 66 ans, dans sa maison en rondins, sur une île de la Baltique, ayant pour seules visites celles du facteur de l'archipel. Tarauté par le souvenir d'une erreur tragique qui a brisé sa carrière de chirurgien, il creuse chaque jour un trou dans la glace et s'oblige à un bain quotidien. Que ne ferait-il pas pour se prouver qu'il est encore en vie ? «*Le froid du côté de la vitre me rappelle celui qui émane de mon propre corps. Je suis assailli des deux côtés. Mais je lutte, contre le froid et contre la solitude. C'est pourquoi je creuse un trou dans la glace chaque matin. Si quelqu'un, posté sur les eaux gelées avec des jumelles, me voyait faire, il me prendrait pour un fou. Il croirait que je prépare ma mort.*». Mais une apparition soudaine donne un autre relief à sa vie...

L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

Votre hebdomadaire régional d'annonces légales et d'informations générales, économiques, politiques, sportives, culturelles et sociales

Créé en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire, L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs, dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

REJOIGNEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS EN NOUS CONTACTANT

1, RUE MIOT - BP 213 - 20 293 BASTIA CEDEX
 TEL : 04 95 32 04 40 - FAX : 04 95 32 02 38
 E-MAIL : redaction@informateurcorse.com

AVANT SA SORTIE PAPIER
 CONSULTEZ
**L'INFORMATEUR
 CORSE NOUVELLE**
 EN LIGNE
 DÈS LE JEUDI
 APRÈS-MIDI SUR
WWW.CORSE-INFORMATION.INFO

